CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2019

1/ Points sur les dossiers en cours :

- Rue du bois d'Ard : Les travaux d'accès aux réseaux sont programmés en octobre.
- Rue Jacqueney: Les travaux ont commencé le 19 septembre.
- Ruisseau du Saussis : La dalle est réparée (AIIS), les pierres sont en partie évacuées. Un apport de terre est à prévoir.

A faire:

- Permis de construire parcelles B 1170 et 1173 : l'entrée sur le terrain doit être modifiée (bordures de trottoir à changer). Le ralentisseur sera supprimé.
 - Le complément de trottoirs sur le haut de la rue de la Croix Lallevaux attendra la fin de l'aménagement foncier.
- Le radiateur de la salle de bains du logement au-dessus de la mairie sera changé en régie par les conseillers municipaux.
 Les fuites du toit de la mairie ont été provisoirement réparées par Christian Jarjaval. Néanmoins, une réfection complète de la toiture est à envisager.
 Le ramonage de la cheminée de la mairie, le nettoyage des chéneaux de la fontaine au centre du village, le remplacement des dalles de toiture sur la Grande Fontaine seront réalisés prochainement.
- L'organisme en charge de la surveillance des lagunages demande une étude de la Chambre d'Agriculture en vue d'envisager le curage du 1^{er} bassin.
- L'installation du panneau d'affichage sur l'aire de loisirs est retardée par des pièces manquantes. La conception de la maquette par Michel est en cours.
 L'imprimeur se chargera du montage du panneau.
- Les détériorations récentes des installations sur l'aire de loisirs sont l'œuvre de jeunes enfants <u>connus et surveillés.</u>
- La remise en lasure des abris bus est programmée dans une quinzaine. De l'équipement de ponçage sur batterie doit être prêté.
- Le 11 novembre 2018, les deux communes (Villers et Ehuns) avaient prévu de rendre hommage aux « poilus » enterrés au cimetière intercommunal.
 Une plaque sera apposée sur chaque tombe. Le prototype proposé par les pompes funèbres Boffy ne fait pas l'unanimité.
- Travaux sur l'Eolienne : Stand-by

Entretien de l'épareuse et du tracteur sont de nouveau sollicités. L'équipement d'une fourche et d'une benne 5 tonnes est à étudier.

Le miroir à l'angle de la rue Mézière, à proximité de la fontaine est à installer en

régie.

Un devis est demandé pour l'aéro-gommage du monument aux morts.

2/ Forêt:

Monsieur le Préfet du département a pris un arrêté d'abattage obligatoire des bois atteints

de scolytes.

850 m3 d'épicéas et sapins ont été abattus pour cette raison sur le territoire de la forêt communale. Une maigre recette de 8 500 € est attendue. Habituellement, une

recette moyenne de l'ordre de 60 € le m3 pouvait être espérée.

Les droits de passage pour le défruitement des parcelles 1-2-3 pour Villers et 19 pour Ehuns a fait l'objet d'une réunion d'échange entre les maires des deux communes : il est décidé de

mettre en place la gratuité.

Vente d'automne : Elle aura lieu le 10 octobre pour les parcelles 18-19 et 1-3. Le prix de

retrait parait très bas.

Une visite en forêt des conseillers municipaux, sur orientation de l'agent ONF, est à

programmer cet automne.

Journée d'entretien des chasseurs : débroussailler les limites, marquage des parcelles 4 et 5.

3/ Finances:

40 000 € restent à rembourser sur l'emprunt de trésorerie contracté afin de faire face au délai d'encaissement des subventions. 21 357 € restent encore à

percevoir, le solde du remboursement sera assuré par la trésorerie disponible.

L'exécution du budget se poursuit sans surprise.

- Assainissement : vote des tarifs devant figurer sur le rôle 2020 :

Partie fixe: 30 €

Partie variable : de 0 à 120 m3 : 0.87 €/ m3 (+1 cts)

Supérieur à 120 m3 : 0.29 €/ m3 (+1 cts).

Changement de trésorier : Didier Madre remplace Nathalie Creusot.

4/ Aménagement foncier :

Le 10 septembre a eu lieu une réunion de la commission communale d'aménagement foncier. Le classement de l'ensemble des terrains a été approuvé.

Le Conseil municipal examine les possibilités de contournement de la commune par des chemins communaux existants ou à créer.

5/ Église :

Le conservateur des Objets d'Arts et Monuments historiques a visité l'église le 11 août dernier.

Il propose que le Conseil Municipal s'intéresse à la restauration des boiseries et à la remise aux normes du système de sonnerie des cloches.

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la région et le département pourraient peut-être subventionner des travaux à intervenir dans les années à venir (3-8 ans).

L'église est intercommunale, le Conseil Municipal de Ehuns doit également se prononcer et nous attendons leur réponse.

6/ Personnel:

- Suivi du travail de l'employé communal
- Régime indemnitaire : l'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) est remplacée par le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSSEP).

7/ Questions diverses:

- Une délibération est nécessaire pour autoriser le SIED (syndicat intercommunal d'énergie du département) à transférer sa compétence GAZ à quelques communes.
- Maison Bricler : le Pays de Vesoul Val de Saône propose un appel à manifestation d'intérêt sur un projet **chanvre**. Le Maire a participé à la première réunion sur le sujet et a présenté un dossier pour la commune.
- Cani cross: l'organisation d'une manche du championnat national pourrait avoir lieu à Villers Les Luxeuil le 5 avril prochain. C'est l'Association Culture et Loisirs qui porte le projet.

- La commune participe comme chaque année à l'opération Brioches de l'ADAPEI de Haute Saône.
- Prochains conseils municipaux : 18 octobre et 6 décembre.

La séance est clôturée à 23h00.